

Détermination des séquences figées annexées

VSO : V + S +N+AL- N en arabe

التعريف والتنكير في العبارات الجاهزة العربية المضافة :

ف/فا/مفع : ف+فا+اسم+ال+اسم

Younes BENMAHAMMED *

تاريخ القبول 2018/10/14

تاريخ تقديم البحث 2018/1/1

Abstract

Notre article pose la question de la détermination dans les séquences figées annexées du type VSO : V + S +N+AL- N en arabe, pour vérifier d'abord leur état de figement par le biais de deux concepts importants savoir celui du continuum et de dédoublement. Nous allons procéder pour l'essentiel par l'effacement de la détermination du premier lexème qui est l'annexé $\text{Ōalmu}^{\text{f}}\text{a:f}$ avec la suppression aussi du second item lexical étant l'annexant $\text{Ōalmu}^{\text{f}}\text{a:f Ōilayh}$. Puisque notre analyse se rapporte foncièrement à la détermination du nom actualisé, en l'occurrence l'annexé $\text{Ōalmu}^{\text{f}}\text{a:f}$. Afin d'être le plus complet possible, nous avons ajouté également le cas inverse de l'enlèvement du premier lexème l'annexé et la suppression de la détermination du second lexème l'annexant.

ملخص

نريد تناول مسألة التعريف والتنكير في العبارات الجاهزة العربية المضافة ف/فا/مفع : ف+فا+اسم+ال+اسم كي نتحقق أولا من التكلس عن طريق مفهومين مهمين وهما الاستمرارية التكلسية والازدواجية المعنوية. سنعمد إذن في أمثلتنا إلى حذف المضاف إليه ونزع التعريف من المضاف لأن إشكاليتنا تتعامل أساسا مع تعريف الاسم المحدد وهو المضاف. ومن أجل أن تكون دراستنا وافية ما أمكن أضفنا حالة العكس بمحو المضاف وإزالة تعريف المضاف إليه.

Keywords: Détermination, Annexé, Annexant, Acceptabilité

الكلمات الدالة: : التعريف، المضاف، المضاف إليه، المقبولية.

* Faculté des sciences humaines et sociales Université de M'Sila (Algérie)

1. Introduction :

Nous exposons dans cette étude en premier lieu la démarche de traitement des exemples du corpus tout en rappelant quelques notions grammaticales touchant le prédicat (verbe) et ses arguments (sujet & l'objet). En deuxième lieu, nous nous intéressons à la détermination par l'article défini [AL] , ainsi que par le pronom attaché avec ou sans un nom. Enfin, nous défilerons les séquences figées V+S+N+AL+N avec la contrainte de la détermination levée pour les classer selon leur acceptabilité lexicale en énoncés acceptables et inacceptables. A la fin, une conclusion en guise de récapitulatif est présentée rappelant quelques remarques et résultats obtenus de cette analyse.

1.1. Méthode d'exposition :

Nous signalons notre présentation des exemples de notre travail ainsi :

1- la translittération de la séquence en arabe.

2- la traduction littérale "mot à mot" de la séquence.

3- la traduction libre. Nous indiquons au fur et à mesure des séquences traduites, dans la majorité des cas sinon dans tous les cas de versets coraniques, la référence de la traduction et ne mentionnons bien entendu rien lorsqu'il s'agit de notre propre traduction proposée. Notre référence principale de traduction des versets coraniques est celle de D. Masson¹ révisée par Sobhi El-Salem.

a) Notation :

Nous donnons notre notation d'acceptabilité comme suit :

1- Le corpus :

+ : Acceptable pour au moins une occurrence ou une possibilité

- : Inacceptable

¹ Danièle Masson *Traduction des sens du Saint Coran*, révision de Sobhi El-Salem, Dar Al-Kitab Al-Lubnani, Beyrouth, Liban.

? : Improbable

-?+ : Très improbable

(?)+ : Plutôt acceptable

+/- **Hum** : Traits sémantiques [humain/non humain]

D : Trait sémantique du Divin –s'agissant du nom "*Allah*" =[Dieu]

2- L'analyse :

Par ailleurs la notation correspondante dans notre analyse ici même est la suivante :

Absence de signe : Acceptable pour au moins une occurrence ou une possibilité

* : Inacceptable

? : Improbable

*? : Très improbable

(?) : Plutôt acceptable

N. B : C = du moins sans signification transparente, ou très souvent sens vide.

2. Contraintes sémantico-morpho-syntactiques

- Les constructions *VSO = fiÔl + fa:Ôil + mafÔu:l* =[verbe + sujet + objet direct]

Nous disons un mot sur les deux principaux éléments fonctionnels aux côtés du verbe dans ce type de structure, c'est-à-dire le prédicat (opérateur) et ses arguments.

a) Le sujet *Ôalfa:Ôil* : est soit

1- **Explicite *âa:hir***, comme dans :

madda llaylu sita:ra -hu → la nuit est tombée, il a fait noir

a étendu la nuit rideau son

où le sujet *llaylu* =[la nuit] est explicite, manifeste.

2- **Implicite *mustatir***, tel que :

ʔaraba Ōunuqa –hu → il l'a tué, décapité ; il lui a tranché la tête
il a frappé cou son

Dans cet énoncé, le sujet est implicite, caché, tacite conçu et compris au sein de la séquence par le biais du verbe qui en arabe détermine au moyen des désinences et flexions la nature du sujet en question s'il n'est pas apparent. C'est alors qu'en arabe on commente ainsi : [et le sujet est *ʔami:r mustatir taqdi:ruhu "huwa"*], autrement dit, [et le sujet est un pronom implicite, à savoir "*huwa*" = [il]].

b) Le complément direct *ŌalmafŌu:l bih* : prend dans notre corpus trois formes en l'occurrence :

1- Nom simple :

ʔaraba s-sikkata → il a frappé monnaie
il a frappé la monnaie

Dans cet exemple le complément direct de la séquence *s-sikkata* =[la monnaie] est un mot simple.

2- L'annexant et l'annexé sont des mots simples : se présentant sous forme de relation d'annexion *Ōala:qa(t) ŌalŌiʔa:fa(t)* dont les deux participants sont des mots simples, tels que

ʔarra ḏayla l- hazi:mati → il a essuyé une défaite cuisante
il a tiré queue la défaite

où nous constatons que le complément direct est composé en effet de deux items lexicaux simples *ḏayla* =[queue] & *l-hazi:mati* =[la défaite] qui entretiennent entre eux une relation d'annexion. C'est notre sujet dans ce papier.

3- L'annexant est un pronom attaché annexé *ʔami:r muttañil muʔa:f Ōilayh*:

Ōabdati l- íarbu na:Ḕida -ha → la guerre s'est bien annoncée
a fait apparaître la guerre dent sa

Séquence verbale dans laquelle le complément direct est constitué de deux éléments dont l'un est un mot simple et le second un pronom attaché, en l'occurrence **na:ʔida** =[dent] & **-ha:** =[elle].

c) La nature du sujet :

Les traits sémantiques du sujet sont déterminants dans la détermination du degré de figement de la séquence notamment dans le cas de la substitution du sujet. D'habitude, on est convenu de considérer seulement les deux fondamentaux traits sémantiques [humain (+)] et [inhumain (-)], nous avons proposé un autre trait, compte tenu de nos exemples de corpus, que nous appelons neutre consistant dans le trait [Divin], c'est-à-dire tout ce qui se rapporte à Dieu reporté en arabe par le terme [Allah].

Par ailleurs, nous avons pu observer clairement que le sujet inhumain s'était fait rare dans notre corpus faisant la place à l'humain et au divin. Cela peut s'expliquer par "le caractère motivé" des verbes prédicatifs gouvernant et contrôlant les arguments de la séquence en question.

3. Détermination :

Pour plus de clarté méthodique, nous avons jugé utile et pratique de rappeler quelques points de grammaire quant à la détermination *ŌattaŌri:f* aidant à la bonne lecture et à la compréhension facile de nos analyses des énoncés tirés du corpus choisi.

Il faut dire que la détermination en arabe se fait pour l'essentiel par deux façons possibles :

1- La détermination par l'article [AL] ou *Ōada:t ŌattaŌri:f* « *Ōal* » : c'est le cas des exemples du type **V + AL- N**, déjà analysée dans un travail à part.

2- La détermination par annexion *ŌalŌi:fa(t)* =l'annexé *Ōalmuʔa:f* + l'annexant *Ōalmuʔa:f Ōilayh*. Cette détermination se divise elle-même essentiellement en deux cas selon la nature de l'annexant *Ōalmuʔa:f Ōilayh*:

a) **Détermination nominale** : où *Ōalmuʕa:f Ōilayh* est un nom *Ōism*, comme dans les constructions : V + S+N1 + N2. Aussi, peut-il y avoir en fait un sous-groupe découlant de la morphologie du second élément étant l'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh*, tel est le cas de quelques exemples où ce dernier est formé soit par l'article [AL] (N2 = AL+ N) produisant ainsi la structure : V + S+ N1 + AL+ N, soit par annexion pronominale : N2 = N+ PRON, ce qui donne en effet la structure finale de : V + S+ N1 + N+ RPON.

b) **Détermination pronominale** : dans laquelle *Ōalmuʕa:f Ōilayh* est un pronom attaché *ʕami:r muttañil*, comme suit : V+ S+ N+ PRON

Enfin, nous nous intéressons qu'à la signification figée et à ses modifications suivant les transformations (effacement des contraintes) appliquées, en l'occurrence l'indétermination et/ou la détermination. Le sens propre/concret et analytique/compositionnel est signalé si besoin est.

3.1. Annexion nominale *ŌalŌiʕa:fa(t)* par l'article [AL] :

V + S+ N + AL+ N

Nous avons veillé prioritairement à ce que soit gardé indéterminé le complément d'objet direct dans la séquence dérivée après l'application de l'opération d'indétermination *Ōattanki:r*. Ainsi, n'est-ce que par souci d'élargissement de la portée de notre analyse que nous avons maintenu l'état de détermination *ŌattaŌri:f* par l'article [AL] notamment du second item lexical du complément d'objet direct (étant l'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh*) de l'énoncé produit suite à la suppression du premier lexème lexical (soit l'annexé *Ōalmuʕa:ʕ*) du même complément d'objet direct. Ce qui importe alors est bien la définitude du complément d'objet direct et le reste est un supplément.

3.1.1. Séquences acceptables :

Jeter de l'huile sur le feu :

Nous obtenons par l'effacement ou l'ellipse de l'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh*, en l'occurrence *-ʕitnati*=[le désordre] dans la séquence suivante :

(1) *ŌašŌala na:ra l- fitnati*

il a allumé feu le désordre

→ il a mis le feu ; il a attisé le conflit/la crise

l'énoncé dérivé (2) :

(2) *ŌašŌala na:ran* → il a mis le feu ; il a attisé un conflit/une crise

il a allumé un feu

qui est admise lexicalement.

D'autre part, une autre ellipse est aussi possible, à avoir celle de l'annexé *Ōalmuʕa:f* qui est *na:ra*=[un feu] dans l'énoncé (2). Il en résulte ainsi l'exemple suivant :

(3) *ŌašŌala fitnatan* → il a mis le feu ; il a attisé un conflit/une crise

il a allumé un désordre

dont l'acceptabilité lexicale est apparente, passant de la spécificité [(1)] à la généralité sémantique [(2) & (3)].

Le maintien de l'annexant *l-fitnati*=[le désordre] à l'état de détermination par la suppression de l'annexé *na:ra*=[un feu] est également admis, comme suit :

(4) *ŌašŌala l- fitnata* → il a mis le feu ; il a attisé un conflit/une crise

il a allumé le désordre

Calomnie et médisance :

On peut se passer volontiers de l'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh*, à savoir *n-na:si*=[les gens] dans l'exemple (5) :

(5) *la:ka ŌaŌra:ʕa n-na:si* → il a calomnié les gens

il a traîné honneurs les gens

produisant donc l'énoncé (6) :

(6) *la:ka ŌaŌra:ʕan* → il a calomnié des gens

il a traîné des honneurs

rendant bien le même sens avec néanmoins une nuance sémantique de généralité dont se charge en effet le complément d'objet direct indéterminé

ŌaŌra:ʕan=[des honneurs] en position d'annexé dans (6), contre pour ainsi dire une spécification sémantique exprimée par la détermination annective de ce même objet direct dans l'énoncé (5). Cependant, la signification globale même avec spécificité et généralité respectivement dans les deux énoncés (5) & (6) reste inchangée en raison du vocable *ŌaŌra:ʕa*=[des honneurs] comme annexé qui ne peut s'employer donc qu'avec un humain, i.e. les gens.

Par ailleurs, l'autre ellipse potentielle qui est celle de l'annexé *Ōalmuʕa:f*, en l'occurrence *ŌaŌra:ʕa* =[honneur] dans la séquence (5), avec et sans la détermination de l'annexant *n-na:si* =[les gens], n'est pas du tout admise lexicalement générant par conséquent un énoncé inacceptable lexicalement, comme suit :

(7)* *la:ka* (*n-na:sa* + *na:san*) → il a calomnié des gens
il a traîné les gens des gens

Le démarrage :

Nous acceptons la nouvelle séquence (9) issue de l'effacement de l'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh*, à savoir *l-Ōiniila:qi*=[le départ] dans l'exemple :

(8) *ŌaŌra: Ōiša:rata l- Ōiniila:qi* → il a donné le coup d'envoi
il a donné signe le départ/démarrage

(9) *ŌaŌra: Ōiša:ratan* → il a donné un signe
il a donné signe

Il est très important toutefois d'insister sur le fait que le sens dans les deux séquences (8) & (9) est semblable sans pour autant être identique, en ce sens que dans le premier exemple la signification est spécifique grâce à l'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh*, à savoir *l-Ōiniila:qi*=[le départ], tandis que dans le second elle est générale comprenant, englobant et regroupant pour ainsi dire *tout signe* qu'il soit de départ ou autre. Il n'en reste pas moins vrai que la détermination annective nominale moyennant le substantif *l-Ōiniila:qi* =[le départ] dans la séquence (8) n'est pas restreinte et la séquence (9) n'est pas de ce fait bloquée lexicalement.

N. B. : L'ellipse de l'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh* [*l-Ōinīla:qi*]=[le départ]] accompagnée par l'introduction de l'article [AL] à l'annexé *Ōalmuʕa:f [Ōiša:ratan*]=[signe]], produit la même séquence qu'en (9).

Effectuons maintenant l'omission, cette fois-ci, de l'annexé *Ōalmuʕa:f*, en l'occurrence *Ōiša:rata*=[signe] dans l'exemple (8). Nous aurons donc la séquence dérivée –après la modification morphologique, pour des raisons purement grammaticales, de l'état **datif** *Ōalparr* à celui **accusatif** *Ōannañb-*

(10) *ŌaŌîa: l- Ōinīla:qa* → il a donné le point de départ
il a donné le départ/démarrage
bien admise lexicalement.

Notons en passant que l'enlèvement définitif de la détermination allant vers l'état d'indétermination totale du complément d'objet direct –avec ses deux composantes- *Ōiša:rata l-Ōinīla:qi* =[le signe de départ], engendre à vrai dire l'énoncé (11) admis lexicalement tout en étant néanmoins général :

(11) *ŌaŌîa: Ōiša:ratan* → il a donné un signe
il a donné un signe

d'un côté, et l'exemple (12)

(12)? *ŌaŌîa: (Ō)inīla:qan* → ? il a donné un départ
il a donné un départ/démarrage

douteux et difficilement acceptable en termes de lexicologie, de l'autre.

Aide :

Il est admis aussi bien dans le cas de l'effacement de l'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh*, à savoir *l-Ōawni* =[l'aide], que dans celui de l'annexé *Ōalmuʕa:f*, en l'occurrence *yada*=[main], que l'exemple (13) :

(13) *madda yada l-Ōawni*

il a tendu main l' aide

→ il a donné un coup de main ; il a apporté de l'aide

génère les deux énoncés :

(14) *madda l- yada* → il a donné un coup de main ; il a apporté de l'aide
il a tendu la main

d'une part, et :

(15) *madda l- Ōawna* → il a donné un coup de main ; il a apporté de l'aide
il a tendu l' aide

d'autre part, tous deux lexicalement acceptables.

En revanche, l'effacement de toute détermination, i. e. l'état d'indéfinitude/indétermination est pour l'exemple (14) lexicalement douteux, comme suit :

(16)? *madda yadan*

il a tendu une main

→ ? il a tendu/donné une main

et dans l'énoncé (17) admis :

(17) *madda Ōawnan* → il a donné un coup de main ; il a apporté de l'aide
il a tendu une aide

3.1.2. Séquences douteuses

Il est à noter que les cas de séquences douteuses en ce qui est lié à la détermination nominale annective sont rarissime voire inexistants dans notre corpus ci-étudié, excepté peut-être l'exemple (12) né de l'effacement de l'annexé *Ōiša:rata* = [signe] plus la levée complète de la détermination de l'annexant *l-Ōinîla:qi* = [le départ], et dans l'énoncé (16) où il est question de la suppression de l'annexant *l-Ōawni* = [l'aide] avec l'indétermination de l'annexé *yadan* = [une main].

3.1.3. Inacceptables

Nous précisons d'entrée que l'opération d'indétermination *Ōattanki:r* porte dans les énoncés suivants sur le premier lexème du complément d'objet direct, i. e. l'annexé *Ōalmuʕa:f* de la relation d'annexion nominale *Ōala:qa(t) ŌalŌiʕa:fa(t)*. L'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh* sera ainsi supprimé dans chaque énoncé dérivé.

Clairvoyance :

Pour l'indétermination du complément d'objet direct *qawa:Ôida l-luÔbati* = [les règles du jeu] dans l'énoncé (1) :

(1) *fahima qawa:Ôida l-luÔbati* → il a compris les règles du jeu
il a compris les règles le jeu

nous supprimons l'annexant *Ôalmuŋa:f Ôilayh*, en l'occurrence *l-luÔbati*

= [le jeu] pour avoir au final l'exemple suivant :

(2) * *fahima qawa:Ôida* → * il a compris les règles du jeu
il a compris des règles

lexicalement inacceptable, sauf dans un sens analytique et compositionnel normal sans figement de :

(3) *fahima qawa:Ôida* → il a compris des règles
il a compris des règles

Voyager à la va vite :

L'indétermination du complément d'objet direct *pana:íay î-îa:Ôiri* = [deux ailes de l'oiseau] dans l'exemple (4)

(4) *rakiba pana:íay î-îa:Ôiri* → il a voyagé (très) vite
il est monté deux ailes l'oiseau

par l'effacement de l'annexant *Ôalmuŋa:f Ôilayh*, à savoir *î-îa:Ôiri* = [l'oiseau], qui forme la détermination annective nominale, produira un énoncé inacceptable lexicalement, comme suit :

(5) * *rakiba pana:íayni* → * il est monté sur deux ailes
il est monté deux ailes

Il en est de même pour la séquence **hyponyme** suivante

(6) *rakiba pana:íay n-naÔa:mati* → il a voyagé (très) vite
il est monté deux ailes l'autruche

en ce sens que l'omission de l'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh*, en l'occurrence *n-naŌa:mati*=[l'autruche], étant l'**hyponyme** de l'**hyperonyme** *î-îa:Ōiri*=[l'oiseau] dans l'exemple (4), engendre l'énoncé (7) :

(7) * *rakiba pana:íayni* → * il est monté sur deux ailes
il est monté deux ailes

qui est non admis lexicalement perdant pour ainsi dire son sens métaphorique figé et interdisant également la signification concrète de "monter concrètement sur deux ailes réelles" (très improbable).

Avis judicieux :

Nous obtenons de l'enlèvement de l'annexant *Ōalmuʕa:f Ōilayh*, à savoir *l-Ōamri*=[l'affaire] dans l'exemple :

(8) *Ōañā:ba Ōayna l- Ōamri* → il a été judicieux
il a atteint œil l' affaire

l'énoncé dérivé suivant :

(9) * *Ōañā:ba Ōaynan* → * il a atteint un œil
il a atteint un œil

étant lexicalement non admis.

Il est en revanche possible de trouver une signification propre et concrète acceptable au même énoncé, comme suit :

(10) *Ōañā:ba Ōaynan* → il a atteint un œil [de quelqu'un]
il a atteint un œil

Creuser sa tombe :

La séquence (11) ne peut garder son sens figé et métaphorique après effacement de l'annexant *l-mutalabbisi* =[celui qui se cache] en fonction de la détermination annective nominale. Ainsi, l'exemple (11) :

(11) *Ōaʕađa ñāi:fata l- mutalabbisi* → il a creusé sa propre tombe
il a pris tablette le celui qui se cache
génère-t-il l'énoncé (12)

(12) * *ŌaĀađa ñái:fatan* → * il a pris une tablette

il a pris une tablette

non acceptable lexicalement. D'autre part, le sens analytique suivant :

(13) *ŌaĀađa ñái:fatan* → il a pris une tablette [quelconque]

il a pris une tablette

est tout à fait admis en termes de lexique.

Demander l'impossible :

Nous dirons que la détermination annective nominale par le biais de l'annexant *Ōalmuġa:f Ōilayh*, à savoir *l-Ōarġi*=[la terre] dans l'exemple (14) :

(14) *ġalaba baġna l- Ōarġi* → il a demandé l'impossible

il a demandé ventre la terre

est contrainte et restrictive ce qui s'avère clair dans l'énoncé (15) dérivé

(15) * *ġalaba baġnan* → * il a demandé un ventre

il a demandé un ventre

Quant à un éventuel sens propre/concret et compositionnel, nous constatons que même celui-ci n'est pas envisageable.

Demande d'aide :

La mise en état d'indétermination du complément d'objet direct *yada l-musa:Ōadati*=[main de l'aide] par l'effacement de l'annexant *Ōalmuġa:f Ōilayh*, en l'occurrence *l-musa:Ōadati*=[l'aide] dans la séquence suivante :

(16) *ġalaba yada l- musa:Ōadati* → il a demandé (de) l'aide

il a demandé main l' aide

ne fera pas de l'énoncé qui en résulte, à savoir :

(17) * *ġalaba yadan* → * il a demandé une main

il a demandé une main

un exemple lexicalement admis même selon une acception concrète et analytique.

Faim :

L'exemple (18) :

(18) *ḍa:qa liba:sa l- pu:Ōi* → il a beaucoup souffert de la faim
il a goûté habit la faim

tirant son origine lexicale du verset coranique [Sourate *Ōannaíl* (*Les abeilles*), verset 112], n'admet pas l'indétermination de son complément d'objet direct *liba:sa l-pu:Ōi*=[habit de la faim] par l'effacement de l'annexant *Ōalmuʔa:f Ōilayh*, à savoir *l-pu:Ōi*=[la faim], car il en découle l'exemple (19) :

(19)* *ḍa:qa liba:san* → * il a goûté un habit
il a goûté un habit

non admis lexicalement, sauf probablement dans un sens compositionnel de (essayer un habit) qui demeure néanmoins problématique avec le verbe *ḍa:qa*= [goûter].

Préparation :

Le complément d'objet direct *íabla n-niña:qi* =[corde de la ceinture] dans l'énoncé suivant :

(4) *Ōaqada íabla n-niña:qi*
il a noué corde la ceinture

→ il s'est retroussé les manches ; il s'est bien préparé

ne permet pas l'effacement de son annexant *Ōalmuʔa:f Ōilayh*, à savoir *n-niña:qi* =[la ceinture] produisant pour ainsi dire la séquence suivante non admise lexicalement :

(5)* *Ōaqada íablan*
il a noué une corde

→ * il s'est retroussé les manches ; il s'est bien préparé

Par ailleurs, sous l'acception propre/concrète et compositionnelle/analytique cette dernière est bel et bien acceptable lexicalement :

(6) *Ôaqada íablan* → il a noué/serré une corde
il a noué une corde

4. Conclusion :

Nous présentons quelques résultats, auxquels nous a mené notre analyse ici expliquée, en quelques points récapitulatifs liés à la détermination tu type V+S+N+AL+N :

1- Le concept de *continuum* du figement est bien confirmé dans nos exemples allant des séquences libres, jusqu'à celles inacceptables sans passer toutefois par celles douteuses peu représentées dans notre corpus.

2- Le second concept de *dédoublement* –sens à la fois propre et métaphorique- est également attesté et presque confirmé dans la plupart des énoncés étudiés

3- Les séquences d'acceptabilité et d'inacceptabilité sont presque égales en nombre.

4- Les cas *douteux* sont rares dans la détermination annective nominale.

4- L'absence de cas de séquences douteuses quant à la classe de détermination nominale V+S+N+AL+N.

5. Références :

1/En arabe :

ABOU SAAD 1987, ABOU SAAD Ahmed, *muŌpamut- tara:ki:bi walŌiba:ra:ti lŌiñiila:fiyya lŌarabiyyat ilqadi:mi minha: walmuwallad* (Le dictionnaire des constructions et expressions conventionnelles arabes anciennes et générées), Daar Al-Ilm Lilmalaayiin, Beyrouth, Liban, 1987.

KARIM ZAKI 1985, KARIM ZAKI Houssam Eddine, *ŌattaŌbi:r ŌalŌiñiila:ii, dira:sa fi: taŌüi:l Ōalmuüitalaê wamaflu:mihi wamaŌa:la:tih Ōaddala:liyya waŌanma:iih Ōattarki:biyya* (L'expression conventionnelle : étude théorique de l'expression conventionnelle, de sa conception, de ses domaines sémantiques et de ses types structurels), 1^{ère} édition La bibliothèque anglo-égyptienne, Le Caire, 1985.

2/En français :

ANSCOMBRE 2003, ANSCOMBRE Jean-Claude, "Les proverbes sont-ils des expressions figées", in Cahiers de Lexicologie, n° 82, 2003, pp. 159-173.

GROSS 1996, GROSS Gaston *Les expressions figées en français : mots composés et autres locutions*, Ophrys, 1996.

GROSS 1990, GROSS Maurice, *Grammaire transformationnelle du français: Syntaxe de l'adverbe*, Vol. III, M. Gross et Asstril, Paris, 1990.

MEJRI 1997, MEJRI Salah, *Le figement lexical: Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba, 1997.